

Paris, le 24 Février 2023 à 14 :41

« Bonjour Monsieur Schuler, Madame Grastilleur, Monsieur le Directeur Général, » (*responsables de l'Anses*)

« On nous signale ce jour que l'Anses envisage réellement de permettre la distribution du Metyltetraprole pour lutter contre la résistance des moisissures aux inhibiteurs actuels (les Strobilurines) du site QoI (Quinone outside inhibitor) du complexe III de la chaîne respiratoire des mitochondries. Pour qui connaît les complexes de la chaîne respiratoire, il est parfaitement clair qu'une inhibition du complexe III » (comme attendu du metyltetraprole) « ne peut avoir une quelconque sélectivité quant à son mode d'action. Au mieux on observera, pour les quelques espèces utilisées pour les tests, une sensibilité parfois moindre. Une sensibilité qui variera grandement 1) selon les milieux (air, terre, eaux, etc.) ; 2) selon les voies d'exposition, 3) selon le moments des expositions en fonction du développement (nourrissons, personnes âgées, etc.), 4) selon les durées et la fréquence d'exposition ainsi que 5) de l'état de santé des organismes exposés, humains y compris ; selon encore 6) la présence d'autres pesticides, en particulier autre fongicides mitotoxiques, tels que les SDHI et 7) la susceptibilité totalement inconnue des millions d'organismes potentiellement exposés dans la nature.

On peut noter que ces inhibiteurs qui perturbent le fonctionnement du complexe III vont en partie agir à travers un stress oxydant. Un stress oxydant qui est susceptible d'entraîner ou d'aggraver chez l'homme, selon le type d'exposition, des malformations, des troubles de la fertilité, maladies neurologiques ou neuro dégénératives et cancers, etc. Il n'est pas anodin que ce composé soit d'ailleurs déjà suspectée être cancérigène, et classé en catégorie 2, établissant qu'il est loin de n'agir que sur les moisissures.

Très problématique également, s'ajoute le fait que le dossier des SDHI (des mitotoxiques très voisins agissant cette fois sur le complexe II de la chaîne respiratoire des mitochondries mais également à l'origine d'un stress oxydant) a montré que les tests cellulaires (les seuls réalisés sur du matériel humain) étaient totalement défectueux, une donnée finalement admise par Mr Genet lors d'une audition à l'OPECST à propos des SDHI.

Dès lors donner une autorisation quelconque d'utilisation et de mise sur le marché d'une telle molécule apparaîtrait inimaginable quelques soient par ailleurs les résultats de l'étrange consultation lancée par l'Anses. »

« Nous espérons un retour très rapide pour éviter la répétition de la cacophonie survenue autour des SDHI, sachant que plusieurs ONG nous ont déjà contactés pour avoir notre avis de scientifiques. »

...

Cordialement,

Paule Bénit,



Pierre Rustin,

